



Communiqué de presse du 27 juin 2025

La situation tendue sur les marchés du sucre impacte les prix de la betterave

Lors des négociations de l'interprofession, Sucre Suisse SA et la Fédération suisse des betteraviers ont pris acte de la situation actuelle sur les marchés et défini les nouveaux prix. Le prix final 2024 se situera à CHF 58 par tonne, soit au final 1.50 CHF/t en-dessous du prix définitif de la campagne 2023. Pour le prix indicatif 2026, l'interprofession adapte également les prix à l'actualité.

Lors des bonnes années, Sucre Suisse SA reverse une partie du bénéfice directement sur le prix de base pour atteindre le prix indicatif. Les prix du sucre élevés de ces dernières années sont retombés à un niveau très faible. Pour 2024, cette composante n'entrera ainsi malheureusement pas en compte.

Etat des lieux

Lors des discussions de l'interprofession du 24 juin 2025, le prix définitif 2024 et le prix indicatif 2026 pour la betterave sucrière ont été négociés. Les deux parties ont défendu leurs arguments avec engagement. Un résultat satisfaisant a finalement été obtenu par les protagonistes dans une atmosphère morose marquée par une chute des prix du sucre sur les marchés.

Impact du marché sur le prix définitif 2024

La forte baisse des prix du sucre et les résultats prévisionnels de Sucre Suisse ne permettent pas de verser la composante variable participative au bénéfice lors des bonnes années. Le prix définitif se situera ainsi à 58 francs par tonne soit 4 CHF de moins par rapport au prix indicatif de 62 CHF. Une nouvelle évidemment décevante, mais logique et réaliste en vue des ventes de sucre actuelles.

Prix indicatif 2026 adapté aux nouvelles réalités

Les discussions autour du prix indicatif 2026 furent tout autant marquées par la situation globale. Comme communiqué l'année passée, les prévisions sur les prix du sucre sur le moyen terme sont mauvaises. Les prix ont fortement baissé ces derniers mois pour diverses raisons comme l'état des stocks mondiaux de sucre ou encore les conflits géopolitiques. Les représentants de l'interprofession ont tout de même pu s'entendre sur une baisse du prix de la betterave proportionnellement moins marquée que la baisse des prix du sucre. Le prix de base est fixé à 48 CHF/t et le prix indicatif à 55 CHF/t. Couplés aux contributions, la betterave reste une culture intéressante. Planifiez dès à présent la betterave sucrière dans votre prochaine rotation !

L'interprofession communiquera les détails de l'accord interprofessionnel 2025 d'ici à la fin du mois de juillet.

Renseignements supplémentaires :

Martin Flury, président Fédération suisse des betteraviers
Oliver Nussli, CEO Sucre Suisse SA

Téléphone 079 720 89 51
Téléphone 032 391 67 57